

Votes sur les motions déposées en conclusion d'interpellations - séance plénière du jeudi 13 janvier 2022

Une motion pure et simple est une motion qui vise uniquement à passer à l'ordre du jour. La motion pure et simple a la priorité de droit sur toutes les autres motions, à l'exception de la motion de confiance. L'adoption d'une motion pure et simple entraîne la caducité de toutes les autres motions (art.92bis du Règlement de la Chambre).

Si plusieurs motions de recommandation portent sur le même objet, celles déposées par des interpellateurs ont, lors du vote, la priorité de droit sur celles déposées par d'autres membres. L'ordre du vote est, pour chacune de ces deux catégories de motions, déterminé par l'ordre dans lequel celles-ci ont été déposées.

N° vote	Interpellation	Ministre	Commission Séance plénière	Motions introduites	N° DOC	Vote sur la motion pure et simple			
						Votes nominatifs	OUI	NON	ABST.
1	jointes : - de Barbara Pas (VB) sur « Le champ d'application trop vaste des lois contre le sexisme et la discrimination » (n° 227) - de Valerie Van Peel (N-VA) sur « L'évaluation des lois antidiscrimination » (n° 231)	Secrétaire d'État à l'Égalité des genres, à l'Égalité des chances et à la Diversité	séance plénière du 13 janvier 2022	motion de recommandation par Barbara Pas 2° motion de recommandation par Valerie Van Peel motion pure et simple par Wouter De Vriendt (Ecolo-Groen), Melissa Depraetere (Vooruit), Servais Verherstraeten (CD&V), Ahmed Laaouej (PS), Benoît Piedboeuf (MR), Maggie De Block (Open Vld)	MOT55 00227/001	p.90 détail: p.95	89	46	0
2	jointes : - Yngvild Ingels (N-VA) sur « Les enseignements à tirer des inondations, 6 mois après la catastrophe » (n° 232) - de Vanessa Matz (cdH) sur « La mise sur pied d'une commission d'apprentissage » (n° 233) - de Nabil Boukili (PVDA-PTB) sur « Le suivi des inondations » (n° 234)	Ministre de l'Intérieur et Réformes institutionnelles	séance plénière du 13 janvier 2022	motion de recommandation par Yngvild Ingels 2° motion de recommandation par Vanessa Matz 3° motion de recommandation par Nabil Boukili motion pure et simple par Servais Verherstraeten (CD&V), Ahmed Laaouej (PS), Benoît Piedboeuf (MR), Gilles Vande Burre (Ecolo-Groen), Maggie De Block (Open Vld), Melissa Depraetere (Vooruit)	MOT55 00232/001	p.91 détail: p.95	83	57	0